



Principaux articles de ce bulletin d'information



Assemblée générale annuelle



Maison Éphraïm-Bédard



Conférence sur le cimetière de Gros-Pin

Réouverture de la maison Bédard



Le mardi 8 septembre 2020

La maison Éphraïm-Bédard rouvrira ses portes sur rendez-vous seulement tous les mardis et jeudis en après-midi, de 13 h 30 à 16 h, à partir du 8 septembre 2020.

Il faudra cependant respecter les consignes suivantes :

- ◆ Prendre rendez-vous avant: tél.: **418-624-7745**
- ◆ Se laver les mains en entrant dans la maison
- ◆ Respecter une distance de 2 mètres entre les personnes
- ◆ Porter un masque
- ◆ L'usage de la toilette sera interdite

Assemblée générale annuelle

église Saint-Charles-Borromée, 7990, 1ère Avenue, Trait-Carré de Charlesbourg



Le mercredi 23 septembre 2020, 19 h 30

L'Assemblée générale annuelle aura finalement lieu le mercredi 23 septembre 2020, à 19 h 30, à l'église Saint-Charles-Borromée, 7990, 1ère Avenue, Trait-Carré de Charlesbourg. Ce lieu a été choisi afin de respecter les consignes de la Santé publique sur la distanciation à maintenir entre les personnes.

Consignes pour l'église :

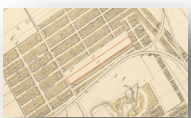
- ◆ Se laver les mains en entrant dans l'église
- ◆ Respecter une distance de 2 mètres entre les personnes
- ◆ Porter un masque
- ◆ S'asseoir aux places indiquées dans les bancs

Consignes pour les membres :

- ◆ S'identifier à l'arrivée pour indiquer sa présence
- ◆ Être un membre en règle de la société et avoir renouvelé sa cotisation annuelle
- ◆ Avoir en main tous les documents nécessaires et un crayon ou stylo.

Première conférence mensuelle le mercredi 30 septembre 2020, 19 h 30

église Saint-Charles-Borromée, 7990, 1ère Avenue, trait-Carré de Charlesbourg



Le cimetière de Gros-Pin : un lieu oublié du quartier Limoilou

Cette conférence sera prononcée par messieurs Guillaume Lizotte et Steve Vallières. Elle sera offerte le mercredi 30 septembre 2020, à 19 h 30 à l'église Saint-Charles-Borromée, 7990, 1ère Avenue, Trait-Carré de Charlesbourg.

Consignes pour l'église :

- ◆ Se laver les mains en entrant dans l'église
- ◆ Respecter une distance de 2 mètres entre les personnes
- ◆ Porter un masque
- ◆ S'asseoir aux places indiquées dans les bancs
- ◆ Une contribution volontaire de 2 \$ est suggérée afin de défrayer une partie des coûts